

Bulletin d'adhésion : Association Taiji Yang Riv'gauche

Septembre 2018 à Juillet 2019

Nom(s) : Prénom(s) :

(Pour les anciens adhérents, remplir les champs marqués * seulement si les informations ont changées depuis l'année dernière)

Adresse * :

.....
.....

Tél domicile * : Tél Portable(s) * :

Adresse(s) email * : (merci d'écrire lisiblement !)

Date(s) de naissance (obligatoire pour l'assurance) :

Profession.....

Cotisation annuelle

ÿ 30 €

Enseignement à l'année (cocher une case)

ÿ 310 €

ÿ 210 € étudiant(e) / demandeur d'emploi

Enseignement par trimestre (cocher une case)

ÿ 120 €

ÿ 80 € étudiant(e) / demandeur d'emploi

Licence FAEMC

ÿ 22 €

Paiement par chèque à l'ordre de **Taiji Yang Riv'gauche**.

Licence FAEMC

L'association est adhérente à la FAEMC (Fédération d'arts énergétiques et martiaux chinois). La licence est obligatoire. Pour plus d'informations voir au dos.

Rappel : chaque pratiquant doit avoir une assurance en Responsabilité Civile

Fait à :le, Signature :

L'association Taiji Yang Riv'Gauche

Maison des Associations du 14^{ème} BL44, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris

Tel : 06 22 17 34 87 - email : taijirivgauche@yahoo.fr

Site internet : www.taijirivegauche.fr

N° SIRET: 789 352 465 00015

Bulletin d'adhésion : Association Taiji Yang Riv'gauche

Septembre 2018 à Juillet 2019

Licence FAEMC

Notre association est adhérente à la FAEMC (Fédération d'arts énergétiques et martiaux chinois). Michel Douiller fait partie du Collège Technique de cette Fédération pour le Taiji Chuan et il participe régulièrement au Jury des examens pour l'attribution des Diplômes d'enseignants.

La souscription à la licence est de 32 € sur lesquels 10 € sont pris en charge par Taiji Yang Riv'Gauche. Cette licence vous donne :

- La possibilité de participer aux compétitions de Forme et de Tui shou ;
- La gratuité de la participation aux manifestations organisées par la Fédération et par la Ligue Régionale ;
- La possibilité de vous inscrire aux formations et aux examens pour devenir enseignant bénévole ou professionnel. Il faut pour cela avoir été licencié pendant trois ans au moins.

Une licence donne une voix pour la représentation de notre association. Plus il y aura de pratiquants licenciés, plus le Taiji Chuan pourra faire entendre sa voix et influencer les décisions prises par l'ensemble de la Fédération.

L'association Taiji Yang Riv'Gauche

Maison des Associations du 14^{ème} BL44, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris

Tel : 06 22 17 34 87 - email : taijirivgauche@yahoo.fr

Site internet : www.taijirivegauche.fr

N° SIRET: 789 352 465 00015